

Mandat et désignation du bénéficiaire de l'autorisation de défrichement

(lorsque le demandeur n'est pas le propriétaire)

Dossier n° :

Je (nous), soussigné(e)(s), **M., Mme, MM, COMMUNE, SOCIETE (3)** :

**Madame Florelle VISENTIN KLEIN**, Présidente de la Société **OCEANIS PROMOTION**, Société par Actions Simplifiée au capital de 11.000.000 d'euros, dont le siège social est au 125 rue Gilles Martinet à MONTPELLIER (34070), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 420.524.902,

Elle-même gérante de la Société **VACANCIEL ET MER**, Société en nom collectif au capital de 1 500 euros, dont le siège social est au 125 Rue Gilles Martinet à MONTPELLIER (34070), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 444.324.156

propriétaire(s) de la(des) parcelle(s) cadastrée(s) section : AH 186, 189,191,192,195,473,474 et 576

sise(s) sur la commune de : LA CADIERE D'AZUR (83), Lieudit LA BARBARIE EST

représentant une surface de : 05ha 09 a 96 ca

**AUTORISE(1)(3) : Monsieur Guy MARTINEZ**

né le : 30 Septembre 1960 à Sète (34200)

demeurant à (adresse) : 6 Chemin du Mas de Padre à Balaruc les Bains (34540)

- ⓐ à déposer en mes (nos) lieu et place, et à son nom et qualité, une demande d'autorisation de défrichement telle que prévue par l'article R 341-1 du code forestier
- ⓑ à me (nous) représenter pour la visite de mon (notre) ou mes (nos) terrains désignés ci-dessus,

**AUTORISE(1)(3) : M., Mme, COMMUNE, SOCIETE :**

La Société **LA BARBARIE**, Société Civile de Construction Vente au capital de 1 500 euros, dont le siège social est au 125 Rue Gilles Martinet à MONTPELLIER (34070), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 842.360.513, Représentée par sa gérante la Société **OCEANIS PROMOTION**, Société par Actions Simplifiée au capital de 11.000.000 d'euros, dont le siège social est au 125 rue Gilles Martinet à MONTPELLIER (34070), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 420.524.902, elle-même représentée par sa Présidente, Madame Florelle VISENTIN KLEIN  
née le : 30 Octobre 1973 à METZ (57)  
Professionnellement domiciliée : 125 Rue Gilles Martinet – 34070 MONTPELLIER

- ⓐ à être le bénéficiaire désigné de l'arrêté préfectoral d'autorisation de défrichement. Ce bénéficiaire s'engage et est responsable de la mise en application de l'ensemble des conditions listées dans cet arrêté (notamment la mise en œuvre des compensations en travaux ou le versement de l'indemnité équivalente)

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Montpellier, le 19 Septembre 2019

Le mandataire (2),  
et/ou futur bénéficiaire

**MARTINEZ Guy**

Le(s) propriétaire(s)  
**Pour VACANCIEL ET MER**  
**VISENTIN KLEIN Florelle**

(1) Cocher la ou les cases utiles

(2) Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »

(3) Joindre les pièces d'identités des personnes concernées